

Domaine : Sciences du vivant - **Thématique(s) :** Réglementation pour les pratiques en biologie, usage des animaux à des fins scientifiques
STAGES COURTS

MAINTIEN DES COMPÉTENCES POUR L'USAGE DES ANIMAUX À DES FINS SCIENTIFIQUES #3 : GESTION RAISONNÉE D'UN ÉLEVAGE (RONGEURS)

L'utilisation des animaux vivants à des fins scientifiques nécessite en plus d'une formation spécifique une formation continue de 3 jours tous les 6 ans.
Cette journée de formation permet de valider 1 journée de formation continue à inclure dans le livret de compétences.

 **Dates :** Voir le calendrier

 **Lieu :** Campus Pierre et Marie Curie – Paris (Jussieu)

 **Tarif :** 450 €

Modalité : Présentiel

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- savoir choisir un organisme-modèle adapté à son sujet d'étude
- connaître les règles de gestion d'un élevage de Rongeurs
- être familiarisé avec les exigences du programme sanitaire dans une animalerie
- être averti des règles de transport concernant les animaux utilisés à des fins scientifiques

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Hélène Hardin-Pouzet



Marie-Noëlle Fiamma

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Personnes amenées à travailler sur des projets de recherche incluant des expérimentations sur l'animal (chercheurs, doctorants, ingénieurs)
- Une expérience en manipulation des animaux est nécessaire

PROGRAMME

- panorama des différents organismes-modèles en recherche animale
- gestion raisonnée d'un élevage : paramètres liés à la reproduction, paramètres liés à l'environnement, importance du phénotypage et du génotypage des lignées transgéniques
- les règles d'élaboration d'un programme sanitaire dans une animalerie
- le transport des animaux utilisés à des fins scientifiques

MÉTHODES

- Cours théoriques et séances de questions-réponses pour une bonne assimilation des concepts abordés.
- Méthodes pédagogiques adaptables suivant le niveau et les expériences professionnelles du groupe.
- Évaluation des connaissances acquises par QCM en fin de

INFORMATIONS

- Catégorie de l'action de développement des compétences:

(Article L6313-1 du Code du Travail) : Action de formation
Cette formation répond aux exigences réglementaires de formation continue: 3 jours de formation obligatoire tous les 6 ans, conformément à la directive 2010/63UE

- Effectifs : Min 4 pers. / Max 20 pers.
- Dates : nous consulter
- Possibilité de sessions sur-mesure

CONTACT

 biosciences-fc@sorbonne-universite.fr

formation.

- Apprentissage par études d'exemples concrets
- Supports pédagogiques, bibliographie et documentation, diaporamas

Supports de cours PDF

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de fin de formation et de compétences

LES + DE LA FORMATION

- Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail
 - Méthode pédagogique orientée vers l'acquisition d'outils stratégiques et opérationnels efficaces, complets, pertinents et innovants
 - Corps professoral composé d'enseignants-chercheurs et auteurs de renommée internationale
-